



La Celle Saint-Cloud

ATTESTATION DE DECISION TACITE DE NON-OPPOSITION A DECLARATION PREALABLE

Je, soussignée Dominique PAGES, Maire-adjoint déléguée à l'urbanisme de la Commune de La Celle Saint-Cloud,

Atteste qu'à défaut d'une décision expresse notifiée au demandeur (ELOGIE-SIEMP) avant le terme du délai maximum d'instruction, la demande de déclaration préalable, enregistrée sous le n° DP 78 126 25 G0012, déposée le 29.01.2025 et complétée le 26.03.2025, a fait l'objet d'une décision tacite de non-opposition aux travaux demandés le 26.05.2025.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à La Celle Saint-Cloud,

P/Le Maire,
La Maire-adjoint déléguée à l'urbanisme

